

Master 2 ou DU avis

Par **Sorayaa**, le **06/09/2014** à **16:07**

Bonjour à tous !

Je vous remercie par avance de me lire et de m'apporter votre aide qui me sera certainement très précieuse.

J'ai obtenu mon m1 de droit privé très très difficilement. (j'ai d'ailleurs redoublé mon M1 de droit privé) Pour vous faire un topo, je souffre de "phobie sociale" notamment lors des examens, je suis soumis à une très forte anxiété et m'empêche pleinement de me concentré. Du coup, mes résultats n'attestent pas de mon niveau réel. j'ai redoublé ma L2 et mon M1 de droit privé. Ce n'est donc pas dû à un manque de rigueur dans mon travail. (croyez moi, j'aurais préféré que cela soit le cas...)

Ayant enfin validé mon M1, je voulais me présenter à des m2. Malheureusement, comme vous pouvez vous en douter, je n'ai pas été sélectionné (j'ai postulé à des m2 de droit privé fondamental, carrières judiciaires...)

Mon objectif est de devenir magistrat. Je sais que je peux me présenter avec un m1. Néanmoins, vu la difficulté du concours, il est vivement conseillé d'avoir un m2.

J'ai postulé au DU à panthéon Sorbonne, "Etudes et pratiques judiciaires". Ma candidature a été accepté ! youpi ! Le DU, permet de se préparer spécifiquement au concours de l'ENM. (exams tous les samedis, cours de droit civil, penal general et spécial, culture général etc ...)

Mais j'ai vu que certains m2 notamment à Assas : m2 de philosophie du droit et le m2 d'histoire du droit était encore ouvert. En tant que tel, ces masters permettent d'acquérir une très bonne culture générale et permettent notamment de prendre du recul sur le droit actuel et de revenir aux sources, ce qui n'est pas négligeable pour le concours de l'ENM !

Ma question est la suivante: pensez vous que je devrai postuler à ces masters ? Et si par miracle ma candidature est accepté, devrai je privilégié le M2 ou le DU ?

Je ne veux pas faire un m2 pour faire un m2. Il doit avoir une utilité. Du coup, je me demande si ce master de philosophie qui je dois le dire d'après la plaquette est alléchant, peut m'apporter quelque chose dans mon projet professionnel ?

Il y a de la philosophie du droit et de L'Etat, de la philosophie politique mais aussi de l'Histoire européenne de la culture des juristes Ca à l'ait vraiment intéressant pour le coup.

Même si mon projet est de devenir magistrat, je dois quand même garder un second choix de

carrière, quitte à me présenter au 2em concours plus tard. Du coup, j'ai peur qu'en faisant un m2 de philosophie du droit, je me ferme des portes et ne puisse pas intéresser un éventuel recruteur :(

Je suis désolée pour la longueur du post, et vous remercie pour vos réponses !

Cordialement,

Sorayaa

Par **Herodote**, le **07/09/2014** à **10:51**

Bonjour !

Avant toute chose, bravo pour ton M1, pour sortir également d'un M1 de Droit Privé, il était très difficile, donc le valider est déjà une grande réussite en soit !

Autrement, il me semble que tu as déjà idées assez claires sur les différentes idées que tu as exposées. Et, c'est nécessairement toi qui dois faire le choix (il n'est pas facile, j'en conviens).

Si cela peut t'aider, le DU préparé à la Sorbonne ne diffère en rien d'une préparation classique à l'IEJ (j'y ait moi-même jeté un coup d'œil même si je ne compte pas préparer le concours cette année, mais l'année prochaine), avec les avantages et inconvénients que cela implique...

Sachant que du témoignage de plusieurs personnes qui y sont passées (sur des forums de discussion traitant du concours de l'ENM), la qualité est assez moyenne, pour ne pas dire médiocre (encore une fois, c'est l'avis subjectif de certaines personnes, mais c'est un avis qui semble assez récurrent). Ainsi, le passage au DU aurait été une "excuse" pour pouvoir augmenter les frais d'inscription.

Bref, ce n'est pas une expérience personnelle en la matière, mais je doute que ce DU présente un réel intérêt (ou tout du moins, soit indispensable).

Maintenant, le concours peut être réussi avec simplement un M1 (Diplôme minimal requis et année à laquelle le programme du concours s'arrête). Chaque année plusieurs y parviennent, certains par choix, d'autres parce qu'ils n'ont pas pu accéder aux M2 pour lesquels ils avaient candidaté. Dans un cas comme dans l'autre, ils y parviennent, mais s'ils ne sont pas majoritaire, leur nombre n'est pas non plus négligeable.

Concernant un M2 d'Histoire du Droit ou de Philosophie du Droit, je serais incapable de juger de l'intérêt d'une telle formation pour préparer le concours. Cela étant, beaucoup d'étudiants en M2 d'Histoire du Droit de ma fac avaient pour objectif de présenter le concours, donc je peux juste dire que cela semble ne pas être hors de la question (à voir si c'est plutôt orienté Histoire du Droit Privé comme à Bordeaux, ou Histoire du Droit Public comme à Toulouse).

Un M1 seul ne présente pas beaucoup d'intérêt pour un recruteur, tout comme c'est le cas pour un M2 de Philosophie du Droit.

Si ton but est de passer des concours (pas que l'ENM, mais par exemple, Greffier, Greffier en Chef, PJJ, SPIP...), et que tu n'es pas pressée, faire un M2 de Philosophie du Droit (ou Histoire du droit) n'est pas nécessairement sans intérêt (effectivement du point de vue de la culture juridique, l'affutage du raisonnement juridique)...

Cela étant, ce sera une année où tu n'étudieras plus les fondamentaux du Droit Civil, Pénal comme c'est le cas en M1, donc une année où tu risques d'oublier certaines choses, car elles ne seront pas revues en M2 (davantage avec la Philo du Droit que l'Histoire du Droit je pense). Qui devront en conséquence être retravaillées davantage.

C'est un pari je crois, mais je serai bien incapable de te conseiller ou non de le prendre ! J'espère avoir été un minimum utile, et ne pas t'avoir fait perdre ton temps. Il faut seulement savoir que de par les témoignages sur le site de l'ENM, il y a bien eu un militaire qui n'a fait du droit que pendant un an et a eu le concours du premier coup ! Tout est possible.

Par **Sorayaa**, le **07/09/2014 à 13:06**

Bonjour,

Merci pour ta réponse, vraiment ça m'a permis de reprendre confiance et me dire qu'avec un m1 on peut y arriver même si c'est dur !

Maintenant, ce que tu m'as dit du DU a vraiment remis en question mon choix... Je pensais vraiment que c'était une formation de qualité .. J'hésite à m'inscrire ...

En même temps, concernant les iej, (pardon à tous je suis censé être dans la sous section relatif à l'ENM) beaucoup disent qu'ils sont insuffisante et qu'il est impérative de faire une prépa privé. BREF c'était un aparté. Je pensais vraiment que ce DU était une formation spécifique.

Concernant le master 2. Je le veux ce m2 !!!! MAIS qu'est ce que c'est difficile à avoir c'est pas croyable... j'ai tout envisagé, refaire un m1 (mais d'après mes lectures sur ce forum, beaucoup de personnes déconseille de faire 2 m1, et privilégie de faire plutôt 2 m2.

J'ai envisagé aussi de faire un stage de longue durée et de postulé l'année prochaine. Mais j'aurais peur que le problème demeure... Les notes seront les mêmes du coup les réponses risquent d'être les mêmes.

Je pense que ce m2 en philosophie du droit peut m'apporter plus de connaissances et de réflexion. C'est indéniable. Mais pour autant, je me dois d'être pragmatique et je crois que cela ne constitue pas une solution à mon problème.

Du coup, c'est officiel je suis PERDUE. Mais je te remercie de m'avoir répondu ça m'a permis de me reconcentrer sur l'essentiel et de revenir au bases.

J'ai l'impression d'être à la croisé des chemins lol

Merci de m'avoir lu, et tous vos avis seront les bienvenus

Cordialement,

Sorayaa

Par **Herodote**, le **07/09/2014** à **16:11**

Rebonjour,

Il est sûr qu'aucun IEJ n'est la panacée, sachant qu'il y aura toujours pléthore d'étudiants (parfois plusieurs centaines !) pour des moyens consentis par l'Université qui ne sont pas toujours au niveau (de ce point de vue, malgré ses défauts, l'IEJ de Paris I demeure l'un des meilleurs de France, ne serais-ce que pour ses résultats, sans être extraordinaire. Aucun ne l'est, même celui de Paris II fait l'objet de nombreuses critiques. Seulement ce DU ne présente pas à, mon sens, d'intérêt (sauf à peut-être avoir la sensation d'avoir quelque chose de concret après une année de révisions). Il ne permettra pas d'avoir un M2 plus facilement et n'aura aucun intérêt pour les recruteurs. C'est du moins mon avis (il n'engage que moi)).

De ce point de vue là, les prépas privées, logiquement, offrent davantage, mais pour un prix qui peut être considérable (compter plusieurs milliers d'euros, facilement 3000-4000 €, en fonction de la prépa et si on prépare les écrits seulement, ou les oraux également). Certaines sont d'ailleurs sélectives.

Après, il faut savoir que ni la prépa privée, ni l'IEJ ne feront réussir le concours, c'est le travail personnel qui fait la différence. L'IEJ et la prépa privée sont là pour aider, guider, donner des "pistes" de révision et des entraînements, mais 90% du boulot reste à faire seul, et beaucoup échouent en ayant eu recours aux meilleurs prépas, alors que certains réussissent sans. Il n'y a pas de recette miracle, autrement ça se saurait !

Concernant le M2, j'ai tendance à penser comme toi, qu'il vaut mieux 2 M2 que 2 M1, maintenant, ça dépend des cas aussi. J'aurai personnellement tendance à penser qu'un M2 d'Histoire du Droit est plus intéressant pour les concours que de philosophie du Droit (car on couvre une partie importante du droit, de la matière du concours, sous un angle historique, ce qui est intéressant (ne serais-ce que pour donner de la profondeur à ses devoirs). Ce n'est pas le cas, à ma connaissance pour le Master de Philo du droit (ou du moins, différemment)), mais cette opinion ne repose sur rien de réellement concret.

Le plus important demeure de faire ce que l'on aime, après, un concours ça se bachote, pas le choix. Si certains qui n'ont jamais touché le droit avant, y arrivent, cela veut dire que c'est possible, indépendamment de ton M2 ou de ton M1 (certains sortent de formation de droit public, même s'ils sont minoritaires).

Regarde ceux qui sortent des IEP de Province ! (Hormis Paris et Aix, aucun IEP ne prévoit de formation de droit privé axée sur le concours de l'ENM).

C'est un concours, dont il "suffit" d'être parmi les meilleurs le jour du concours, pas besoin de l'être toute l'année.

En conclusion, oui, il est possible de réussir le concours avec M1 (certains y parviennent), mais cela ne veut pas dire qu'avoir un M2 n'a aucun intérêt. Et puis bon, faire un M2

recherche est un bon entraînement pour une année de préparation (puis qu'avec beaucoup moins de cours par semaine, on commence à être pas mal laissés à soi-même, de plus, ça laisse le temps de commencer à préparer, 2 ans à l'avance en quelques sortes. Pour bosser sa culture générale par exemple.).

Par **Sorayaa**, le **07/09/2014** à **16:43**

Re bonjour,

Ton avis m'est vraiment précieux et je te remercie beaucoup de l'avoir donné, sincèrement.

Tu as raison pour les prépas privées, elles sont extrêmement onéreuses et ne présument pas de la réussite au concours. Néanmoins, je connais mes défauts l'un étant que j'ai tendance à me disperser dans les ouvrages. C'est là que je voyais le DU ou la prépa privée intéressante. Les profs peuvent donner des polys ou faire le cours, du coup on a une trame. Certes, elle est insuffisante et nécessite de compléter le cours avec un ou 2 bons ouvrages. (par exemple je suis une mega fan du Terré)

J'avais justement assez peur que le DU n'intéressent pas les recruteurs ou les responsables des M2. Et ton avis me conforte dans ma suspicion.

Ce point étant précisé, il s'avère que je ne sais toujours pas ce que je vais faire et que cela me stress au plus au point.

Néanmoins, je ne suis pas trop d'accord avec toi concernant le master de philosophie du droit. Je m'explique: comme tu le sais, il y a une épreuve se rapportant à la culture générale. Il s'avère que les sujets sont de plus en plus hétéroclite. Et je pense sincèrement que des connaissances philosophiques peuvent amener un plus dans la copie et permet d'aborder une nouvelle approche. Bien sûr ce n'est que mon avis et n'ayant jamais tenté ce concours, je ne suis pas à même d'affirmer quoique ce soit.

Pour le m2 recherche, je suis tout à fait de ton avis. Le tout est d'accéder à ce m2 :s J'ai postulé à un m2 de droit européen recherche(une seconde session était organisée en septembre) je dois avoir la réponse cette semaine.

J'ai lu dans des forums, que les m2 qui organisaient des secondes sessions en septembre, donc qui peinaient à trouver des étudiants, n'étaient pas de bonne augure. Néanmoins dans mon cas, je pense que je n'ai pas vraiment le choix. Faire ce m2, si par miracle ma candidature était acceptée, me permettra de rebondir et de postuler cette fois à un m2 de droit privé l'année d'après. Quitte en parallèle à m'entraîner dès maintenant à cultiver ma culture générale. Qu'en penses tu ?

Certes, le rapport entre le droit européen et le concours de l'ENM est assez relatif, néanmoins, je pense que les cours dispensés ne me seront certainement pas inutiles.

Mais bon, ma candidature a très peu de chances d'être acceptée. En effet, mon dossier est vraiment insuffisant. J'ai un profil très privatiste, beaucoup de droit civil, procédure, droit pénal, droit international privé, mais très peu de droit européen... c'est déjà un miracle que ma candidature n'est pas été rejetée d'emblée ... mon dossier est actuellement en mode "étude

complémentaire du dossier" si je puis dire ...

Si jamais ma candidature est rejeté. Je me verrais dans une impasse. Je n'aurais rien cette année...

Voilà ! et toi si c'est pas indiscret bien sûr, quel master 2 as tu fais ?? Avais tu un très bon dossier ?

Merci !

Cordialement,
Sorayaa

Par **Herodote**, le **08/09/2014** à **13:27**

Attention, je ne dis pas qu'une prépa privée ou qu'un IEJ n'a aucun intérêt, je dis juste qu'il ne faut pas y aller avec de fausses idées ou des attentes démesurées (elles ne réussiront pas à la place de l'étudiant, ce que certains semblent penser). Je pense que la critique acerbe de l'IEJ de Paris I vient peut-être aussi que certains en attendaient trop (quoi qu'à titre d'exemple, il paraît que les délais de correction sont très longs, et la correction peu personnalisée)... Je n'en sais rien personnellement, n'en ayant pas fait l'expérience moi-même.

Je ne pense pas qu'un M2 Philo du Droit ou Histoire du Droit sera inutile, si c'est ce qui te plaît et que tu n'es pas trop pressée, ne te prive pas, mais encore une fois, faute de faire du droit privé à proprement parler, cela veut dire que la réactualisation des connaissances de Licence demandera plus de travail, mais encore une fois, ce n'est rien d'insurmontable, je le crois du moins.

Concernant l'épreuve de culture générale, il s'agit justement de culture générale, et pas exclusivement de culture juridique (ou d'histoire de la justice, etc.). Il me semble qu'il est valorisé de pouvoir démontrer, faire preuve d'une curiosité qui dépasse les seules frontières du Droit et des problèmes juridiques, même si bien entendu, une forte culture judiciaire est attendue (ce qui est normal).

Concernant les secondes sessions de M2, je ne sais pas, mais je crois que c'est tout à fait possible, ayant moi-même candidaté à de nombreux M2, certains où j'étais assez loin sur la liste d'attente, avant d'être finalement admis, mais de me désister, ce qui signifie qu'il est probable qu'ils doivent aller chercher d'autres candidats en septembre (car comme moi, de nombreux étudiants candidatent à nombre de Masters. Personnellement j'ai du envoyer une trentaine de dossiers de candidature !).

Concernant le M2, sache qu'il est possible de présenter le concours sans, et il en va de même pour le barreau et d'autres concours. Ce qui est intéressant par exemple avec le barreau, est la possibilité de faire un M2 en PPI, après avoir passé l'examen d'entrée au CRPA. Et concernant un M2 de droit européen, j'ai bien assisté dans le public (les oraux sont publics), à un grand oral où un candidat sortait de Science-Po Rennes après avoir fait un parcours de préparation à l'ENA. C'est à dire peu, voir par du tout de droit privé, et il avait passé les écrits et s'en sortait très bien aux oraux.

Encore une fois, avec une préparation efficace, et beaucoup de travail personnel, tout est possible. Après tout, on est jamais à l'abri d'un coup de bol. Y compris sans M2 (dont beaucoup discutent d'ailleurs, la nécessité de l'avoir).

En ce qui me concerne, je n'ai pas encore fait de M2, mais j'entre en M2 de Droit Civil (Recherche) à la rentrée. Lors que j'ai passé mon entretien de M2, mon dossier a été qualifié de "correct". J'ai eu une mention assez bien chaque année, sauf en L2 où je n'ai pas eu de mention (parfois avec de mauvaises, voir très mauvaises notes en fonda).

Je pense, pour résumer, que tu n'es pas obligée de faire un M2 (il ne faut pas se sentir obliger), et préparer l'ENM de manière crédible avec un M1 est tout à fait possible. Je pense également que si tu souhaites faire un M2, ce ne sera pas nécessairement une perte de temps et tu devrais faire ce qui te plaît le plus (encore une fois, faire un M2 de Philo du Droit parce que tu veux un M2 n'a pas réellement d'intérêt je crois. Mais faire un M2 de Philo du Droit parce que tu veux faire un M2 de Philo du Droit peut présenter un intérêt, comme tu l'as souligné).

Pour préparer l'ENM, en fonction de tes moyens/motivations tu peux très bien t'inscrire à l'IEJ et/ou en prépa privée (sachant que mise à part celle de Science-Po, les prépas privées ne donnent pas le statut d'étudiant, ce qui explique que certains cumulent IEJ & prépa privée).

Il faut savoir que toutes sortes de profils ont le concours. Des étudiants qui brillaient à la fac, certes, mais également des profils qui étaient considérés beaucoup plus moyens. A l'inverse, avoir brillé à l'Université n'offre aucune garantie. Le concours est un univers à part, où tous ceux qui sont sérieux et s'investissent peuvent prétendre à la réussite. Les mentions à l'Université n'ont absolument aucune incidence sur sa réussite. On ne cherche pas à recruter de bons étudiants, mais de futurs bons professionnels, et il existe une nuance (sachant qu'il faut tout de même être un minimum bon étudiant!).

Je ne prétend pas avoir de vérité, je donne simplement mon avis, que je crois un peu documenté car cela fait quelques années que je m'intéresse au concours ! Et pas de souci, ça ne me dérange absolument pas.

Par Yn, le **08/09/2014 à 14:09**

Salut,

Si tu souhaites passer l'ENM, il faut mettre le paquet sur :

- Le droit civil (les obligations) et pénal
- La procédure civile et pénale

Voilà pour le fond. Pour la forme, les attentes sont très scolaires, c'est-à-dire que les attentes sont sensiblement les mêmes qu'à l'université.

Regarde les annales et corrigés, disponibles sur le site de l'ENM, tu verras que les sujets et les meilleures copies sont très classiques : les sujets sont d'une grande banalité (la partie faible, le rôle du juge, le contrat et l'aléa, la sécurité juridique, etc.) et que les copies-types

sont de bonnes copies.

La difficulté vient des connaissances à maîtriser car le balayage est vaste, cf. le site de l'ENM sur les modalités concrètes.

Pour en revenir au DU ou au M2, un M2 me paraît préférable, dans la mesure où tu obtiens un diplôme reconnu dans le système LMD et que tu peux également prétendre à d'autres M2 par la suite.

Surtout, je t'invite à rester ouverte : préparer l'ENM est une chose, mais de nombreux concours sont assez similaires dans les modalités (CRFPA, commissaire de police, etc.) n'hésite pas à te renseigner.

Par **Sorayaa**, le **08/09/2014** à **14:35**

Merci pour vos réponses !

Yn, oui je me suis renseigné pour les autres concours. j'envisageais aussi la même année de préparer le concours de greffier qui a quasiment le même programme de révision que celui de l'ENM.

Tu as raison concernant le droit civil et les procédures. C'est la base. C'est pour ça que chaque année j'ai toujours choisis les matières s'y affèrent alors qu'elles n'étaient pas forcément obligatoire dans mon cursus. Je m'explique : par exemple en L3, j'avais le choix en fonda donc en td entre droit de l'UE, droit du travail et Régime générale des obligations. Durant toutes mes années j'ai privilégié les matières civil, pénal et procédures, et croyez moi si je vous dis que ça n'a pas forcément augmenté ma moyenne ... Par exemple en régime général de l'obligation il n'y avait (d'après les chargés de Td qu'une 20 aines de personnes qui avaient la moyenne.) Donc quand j'ai vu mon 11 sur 20 croyez moi j'ai sauté au plafond !!! après, c'est sûr que si le responsable de m2 regarde la note, il se dit qu'un 11 en droit civil c'est vraiment pas fameux !

Concernant le DU et le M2, je pense privilégié le m2 c'est certain. Encore faut il y être admis. Yn, si je ne me trompe pas, je crois que dans une autre section du forum, tu as indiqué qu'il était préférable de faire 2 m2 plutôt que 2 m1. Tu as également indiqué me semble t il que le master 2 doit avoir une utilité. Dès lors me conseil tu de faire un m2 d'histoire du droit (matières qui m'intéresse vraiment)et a postulé à un m2 de droit privé l'année d'après ?

Hérodote, merci une nouvelle fois de ta réponse. Oui je sais qu'il y a tout un débat en ce moment sur l'utilité ou non d'un m2. Mon souci c'est que c'est assez frustrant d'avoir un "demi diplôme" c'est ça surtout qui m'embete ... Bien sûr que des personnes réussissent le concours de l'ENM avec seulement un m1 et beaucoup de travail à côté. Mais je me disais que le m2 par certains cotés peut m'apporter quelque chose. Toi même tu fais un m2 de droit civil ce qui est génial !!! vraiment tu vas aborder vraiment des points de droit super intéressant ! j'aurais adoré être à ta place !!! lol

J'ai une connaissance qui, il y a quelques années à réussi le concours de l'ENM. Cette personne avait un dossier très moyen. Son professeur lui avait même dit qu'il ne réussirait pas le concours. L'amie de cette connaissance, sort d'une des meilleurs fac du pays avec un dossier en béton. Qui lû cru, mais c'est la connaissance au dossier très moyen qui a réussi le

concours !!! Comme quoi, le dossier c'est bien, les connaissances c'est mieux

Par Yn, le **09/09/2014 à 09:59**

[citation]Yn, si je ne me trompe pas, je crois que dans une autre section du forum, tu as indiqué qu'il était préférable de faire 2 m2 plutôt que 2 m1. Tu as également indiqué me semble t il que le master 2 doit avoir une utilité. Dès lors me conseil tu de faire un m2 d'histoire du droit (matières qui m'intéresse vraiment)et a postulé à un m2 de droit privé l'année d'après ? [/citation]

Je maintiens mon propos. Faire deux M1 envoie tout de suite un message négatif et est source d'interrogation. On va en effet se demander pourquoi l'étudiant n'a pas poursuivi en M2 ; négligence ? mauvais dossier ? refus de toutes les candidatures ?

Bref, excepté dans le cas où un étudiant part à l'étranger en M1, revient en France faire son M1 et postule ensuite en M2, cela n'est pas une bonne idée.

Un M2 histoire de droit ne prépare pas spécifiquement à l'ENM, il s'agit plutôt d'une filière recherche, c'est-à-dire avec un projet de thèse par la suite. Après, ce n'est pas à proscrire, tu auras un M2, tu pourras candidater dans d'autres M2 par la suite.

Pour la logique concours, tout le monde est logé à la même enseigne. Surtout, il y a une part d'aléa dans les sujets, certains nous inspirent plus que d'autres. C'est d'ailleurs pour ça que les sciences po réussissent bien l'ENM : comme ils sont formés pour avoir un avis et des connaissances basiques sur tout, ils arriveront toujours à se débrouiller avec le sujet de culture générale.

Par **ainezumi**, le **11/09/2014 à 09:28**

Bonjour,

Bravo pour ton M1, le stress c'est très dur de l'appivoiser.

Je vais confirmer la plupart des choses qui ont été dites ici, en te disant qu'effectivement faire 2 M1 n'a aucun intérêt et risque d'être vu d'un oeil douteux.

Quant à choisir entre un M2 et un DU, je dirais que quitte à être acceptée dans un M2, ça reste mieux qu'un DU sur un CV.

Concernant la préparation du concours de l'ENM, tu pourrais privilégier effectivement l'IEJ. Les prépas privées je vois pas trop l'intérêt de payer si cher pour se rendre compte qu'on n'est pas admis... ça dégoûte un peu plus quand même!

Comme cela a déjà bien été dit, il va te falloir énormément de travail personnel quoique tu choisisses (il va donc falloir privilégier un parcours avec du temps libre et mettre à profit ce temps libre). L'écémage des écrits est plutôt violent et tout est une question de travail perso, avec tout de même un facteur chance, rien n'est sûr donc. J'aurais parié tout ce que j'avais sur certaines personnes qui ne l'ont pas eu, et rien parié sur d'autres qui ont réussi les écrits,

donc quoique tu choisisses il n'y a rien de sûr.

Après, c'est un choix qui doit t'appartenir à toi et uniquement à toi.

Par **Herodote**, le **11/09/2014** à **13:25**

Je pense que pour les prépas privées comme pour les IEJ, tout à été dit. Dire que l'on ne voit pas l'intérêt des prépas privées... Un nombre conséquent de candidats admis ont eu recours à une telle prépa. Il est cependant difficile de dire s'ils l'auraient eu sans. Je serai personnellement incapable de porter un avis sur leur intérêt. C'est au cas par cas, certains en ressentent le besoin, d'autres pas. Si elles existent, c'est bien qu'elles répondent à un besoin, même si tout le monde est d'accord, ce n'est pas la réussite assurée, bien au contraire si on se repose trop dessus.

Pour reprendre mes idées et rajouter une couche, je pense qu'un M2 n'est jamais une mauvaise idée, (surtout si on peut prendre le temps, si on n'a pas 30 ans !), mais pas nécessairement indispensable.

Puisque d'une manière générale, le rythme est moins intense en M2, ce peut être une première année de préparation (si l'on souhaite le passer en deux ans, avec comme je l'ai déjà dit, la possibilité de travailler certaines matières, comme la culture générale...), sachant que cumuler M2 et IEJ n'est pas nécessairement une bonne idée par contre, car les emplois du temps sont rarement compatibles.

Je pense personnellement (je l'ai déjà dit) qu'un M2 d'Histoire du Droit peut être très intéressant (également pour la philo, mais je ne sais pas dans quelle mesure c'est réellement en adéquation avec le concours).

Aucune formation ne couvrira l'intégralité du programme du concours, c'est pourquoi il y a tout un panel de formations qui sont pertinentes. L'Histoire du Droit permet (je crois) une étude transversale de la matière juridiques (de faire tomber les cloisonnements de la matière qui existent de la L1 au M1), de prendre de la hauteur et du recul sur la matière juridique, comme tous les M2 Recherche.

Ainsi, même si c'est de l'Histoire du Droit, beaucoup de grands principes n'ont pas tant évolué que ça, et puis ça permet de bien s'armer pour les intros de dissertation qui restent la partie la plus importante du devoir (ils insistent dessus dans les rapports du jury).

Et si tu décides de ne pas faire de M2, ce peut être une année de préparation, une année où tu fais un stage (pourquoi pas en juridiction?, même si ce n'est pas facile à décrocher) c'est très apprécié je crois, car ça crédibilise une candidature, surtout lorsqu'ils sont long.

Par **Yn**, le **11/09/2014** à **13:44**

[citation]Puisque d'une manière générale, le rythme est moins intense en M2, ce peut être une première année de préparation [/citation]

Là, c'est vraiment variable. Personnellement, le M2 a été l'une des années les plus denses de ma vie étudiante, les cours sont nombreux (et encore, j'étais en recherche !), beaucoup de travail perso, et je ne crois pas avoir été le seul dans ce cas.

Un M2 est censé apporter une réelle plus-value, si un étudiant a le temps de faire autre chose, il faut s'interroger sur la qualité de la formation reçue.

Pour les prépa privées, c'est vraiment selon les goûts de chacun. J'ai souvent l'impression que les étudiants "achètent la motivation" ou "paient la contrainte", c'est-à-dire que la prépa va les contraindre à bosser, à fournir un travail régulier, mais je doute que cela soit indispensable.

Par **Herodote**, le **11/09/2014** à **14:46**

Je ne peux pas encore réellement me prononcer sur le M2, puisque je ne l'intègre qu'à la rentrée .

Celui que je vais intégrer a la réputation de demander beaucoup de travail, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de le constater moi-même.

Je me ferais donc très bientôt une idée personnelle là dessus (et j'espère que la qualité sera au rendez-vous !).

Traditionnellement (mais pas systématiquement donc), les M2 Recherche semblent offrir (ou du moins, ils en ont l'apparence, vu les plaquettes) moins d'heure de cours que les M1, mais impliquent davantage de travail personnel (les cours prenant davantage, je crois, la forme de séminaires à préparer à l'avance, et non plus vraiment d'un cours magistral traditionnel tel qu'en Licence ou M1, et les DER demandant également un travail plus que conséquent, sans compter le mémoire de recherche).

L'idée est de préparer à la recherche et donc d'autonomiser (davantage) les étudiants. C'est du moins là ce que j'ai compris de la logique du M2 Recherche, mais je peux me tromper.

Bref, tout cela demeure encore abstrait pour moi, vu que je n'ai pas encore démarré l'année, donc effectivement, tout ce que je dis sur le M2 devrait être pris avec des pincettes. Ce sont principalement, pour le moment, des propos rapportés !

Je ne voulais en tout cas pas dire que c'était une année "cool" pendant laquelle on peut multiplier les activités à côté du M2. Je voulais dire que la nature, la structure de l'année était particulièrement adaptée à la préparation d'un concours, car le travail attendu se prête, il me semble, à aller "élargir" ses "horizons juridiques" et ainsi à "brasser" une grande partie de la matière, à traiter les problèmes de manière transversale (et donc laisser tomber les séquençages artificiels).

Après, concernant la culture générale. S'agissant d'une matière par essence assez "large", diversifiée, cela ne se travaille pas en un an, et difficilement en deux. Donc je pensais que la structure du M2 permettait peut-être, davantage que le M1, un travail à ce sujet également.

Là encore, ce ne sont que des a priori qui ne valent pas grand chose !

Par **Yn**, le **11/09/2014** à **16:05**

Je ne connais pas évidemment tous les M2 recherche, chaque directeur est libre d'imprégner le style qu'il souhaite. Surtout, certains M2 recherche sont en réalité hybrides, alternent les enseignements théoriques et pratiques, et bénéficient d'une excellente réputation chez les professionnels.

Si tu as du temps pour ton mémoire, profite-en, mais je serai étonné qu'un temps énorme soit dégagé pour le rédiger. Ce n'est pas impossible... J'ai compris depuis longtemps que les universités et les M2 ne se ressemblent pas, mais tu es plutôt confronté au problème suivant : comment m'organiser pour faire mon mémoire alors que j'ai cours toute l'année ?

Par **Herodote**, le **11/09/2014** à **17:22**

Je ne m'attendais pas au contraire !

Celui où j'ai été accepté (Bordeaux) est je crois très axé sur la recherche (l'idée principale est de produire des doctorants), mais semble également offrir une bonne préparation aux concours et examens.

Concilier travail sur le long terme (mémoire) et exigences immédiates (préparation des séminaires & DER) semble en effet être particulièrement compliqué et demander une charge de travail conséquente (donc, non, je ne pense pas qu'un temps énorme soit dégagé pour le mémoire, puisque la date des examens et celle butoir pour remettre le mémoire, sont, je crois, très proches).

Ce que je voulais sous-entendre c'est que l'apprentissage est peut-être moins "bête et méchant" qu'en M1 où il y a très peu de temps disponible pour creuser la recherche et la réflexion sur les devoirs qui nous sont donnés.

D'un autre côté, c'est bien parce que j'attends une forte plus-value de ce M2 que j'ai décidé d'y candidater. Donc j'espère apprendre beaucoup, et surtout des savoirs et techniques utiles pour la préparation et l'appréhension efficace des examens et concours (l'ENM étant, comme pour beaucoup, mon objectif).

J'ai constaté que la difficulté était très formatrice, donc ce que tu me dis me rassure, quelque part (quelque part).

Et merci pour ta contribution sur ce sujet.

Par **Sorayaa**, le **11/09/2014** à **22:24**

Bonsoir à tous !!

Merci de m'avoir donné vos avis.

Alors pour le m2 d'histoire, j'ai décidé de postuler. Je n'ai pas eu des notes trop mauvaises dans ces matières. Lors de la constitution de mon dossier, on me demande les notes que j'ai obtenu dans les matières historiques au cours du cursus depuis la l1.

Mes notes les suivantes (13 en intro historique au vocabulaire juridique, 12 en histoire des institutions européenne, 12 en histoire du droit, 13 en histoire de la codification et enfin 15 en droit romain) je ne sais pas si mes notes seront à la hauteur du niveau exigé par le responsable du m2, mais au moins j'aurais tout essayé !!!!

Votre avis sur mes notes ?

Concernant les prépas privées, je pense sincèrement qu'elles ont leur utilité dans une certaine mesure. En effet, les personnes comme moi qui ont tendance à s'éparpiller dans les révisions ont besoin d'une trame de travail. Cette trame comme je l'ai déjà dit est insuffisante mais elle constitue une aide un atout non négligeable.

Pour divers raisons tenant surtout à ma phobie, j'avais beaucoup de difficulté à aller en cours. Mais j'ai remarqué que mes notes étaient meilleur lorsque j'avais assisté aux cours que lorsque j'avais le cours écrit. Donc j'en déduis que quelque soit la préparation privée ou iej, l'important est d'assister aux cours dispensés et ne pas seulement lire les polys.

Herodote, je te félicite pour ton m2, j'espère que tu voudras bien nous faire part de ton expérience.

Yn, je vais suivre tes conseils et pousser mon travail personnel et ne pas faire un deuxième m1.

J'espère juste que je serais accepté à ce m2.

D'ailleurs, j'aurais bien voulu avoir votre avis, comme je vous l'avais indiqué j'ai aussi postulé à un m2 de droit européen. J'aurai dû avoir une réponse cette semaine. Or ce n'est pas le cas. Je me suis renseigné et ils ont encore repoussé d'une semaine... ça me paraît bizarre car une connaissance issu de cette fac, a postulé après moi. Elle a eu sa réponse au bout de 2 jours et moi toujours rien ... sauf la réponse "vous aurez la réponse la semaine prochaine"

Sincèrement je ne sais pas ce que ça veut dire. Ils auraient pu rejeter ma candidature d'emblé mais au lieu de ça ils me font attendre depuis 2 semaines. Du coup je sais vraiment pas ce que ça veut dire...

Ainzumi, merci de ton avis, et effectivement je vais lâcher mon DU, je pense pas qu'il ait une utilité.

Si je n'obtiens aucun m2, j'envisagerai un stage en juridiction mais ça risque d'être difficile à obtenir... je postulerai aussi pour être assistant de justice, même si ils préfèrent les personnes ayant un m2.

Je lâche pas l'affaire, mais je vous avouerais que je désespère!

Merci à tous !!!!

Par **Sorayaa**, le **16/09/2014** à **14:17**

Hello !

je me permets de vous demander (encore !) votre avis. On vient de me proposer un poste en cabinet d'avocat(ce n'est pas un stage, mais bien un poste à temps complet)

Du coup je me demande si le poste serait plus formateur qu'un master II d'histoire du droit.

Le fait d'avoir travaillé un an en cabinet pourrait il être un plus pour le master 2 ?

Enfin, ne pensez vous pas qu'après un certain âge, cela devient difficile d'avoir un m2 ? J'ai déjà 25 ans, j'aurais peur de me faire éjecter pour le master 2 l'année prochaine ...

Je vous remercie de votre attention, et de vos réponses. Ca me permet d'avoir un regard différent.

Cordialement,

Sorayaa

Par **Herodote**, le **16/09/2014** à **16:55**

Rebonjour,

Et félicitations d'avoir été accepté en cabinet d'avocat (surtout si ce n'est pas un stage ! Ce sera donc un travail rémunéré ? Chapeau en tout cas).

Je serai incapable de te dire si ce genre d'expérience serait un plus pour entrer en M2, ce sera en tout cas je crois, certainement mieux qu'un second M1.

Je peux simplement te dire, que je vais avoir 25 ans en novembre (je suis né en 1989), et je viens d'être accepté en M2. Donc je ne pense pas que l'âge soit un facteur décisif (ou du moins, pas un si jeune âge, car oui, 25 ans c'est pas vieux du tout !!!).

L'âge limite pour le concours est de 31 ans, donc tu as le temps, et ils en tiennent compte dans les M2 (dés lors que tu expose ton projet professionnel clairement, c'est du moins ce que je pense).

Et merci pour tes félicitations !

Par **Sorayaa**, le **16/09/2014** à **17:50**

Coucou !

Merci de m'avoir répondu Hérodote ;)

Alors, je suis aussi née en 1989 mais malheureusement pour moi en avril, j'ai donc déjà 25 ans ... je me trouve super vieille !!!!

Enfin passons, certes l'âge limite est de 31 ans pour l'ENM (1er concours). Mais malheureusement pour moi, têtue comme je suis, je veux coûte que coûte un m2 avant de tenter le concours. C'est important pour moi (à titre personnel) d'avoir un master 2. Certes, cela ne me garantie nullement d'être prise, mais ça apporte un petit capital confiance.

Oui c'est bien un travail rémunéré.(mais c'est loin d'être faramineux ! . Disons qu'au niveau recherche d'emploi j'ai jamais eu (touchons du bois) à galérer vraiment. C'est plutôt au niveau études que je manque cruellement de chance ... ah ce master 2, que ne ferais je pas pour t'avoir ?

je retiens ton avis, vaut mieux ce travail plutôt qu'un second m1. Mais je me vois mal ne pas faire d'études cette année.

En tout cas merci de m'avoir rassurer sur l'âge. C'est déjà ça en moins à réfléchir. J'espère que ton master 2 se déroule bien et que la charge de travail ne t'écrase pas trop.

Merci pour tous tes conseils ;)